

# Assemblée des délégué-e-s du 21 mai 2026

jeudi 21 mai 2026 • 18:00 - 18:25 | Aula du Cycle d'Orientation de la Glâne (COGL), Route d'Arruffens 17, 1680 Romont  
| Séances Assemblée délégué-e-s

## Participants

**Présents** Valentin Bard (Président de l'AGR), Simon Richoz (Directeur de l'AGR), Mélanie Schmid (Secrétaire), Laura Casalderrey (Secrétaire), Beatriz Santos (Secrétaire), Délégué-e-s des communes selon liste des présences, Membres du Comité de direction de l'AGR selon liste des présences, Invité-e-s selon liste des présences

## 1 Accueil et constitution de l'Assemblée

### 1.1 Ouverture de la séance

Valentin Bard

**M. Valentin Bard**, Président de l'Assemblée des délégué-e-s de l'Association Glâne Région, ouvre la séance, souhaite la bienvenue à toutes et à tous et remercie l'ensemble des participant-e-s de leur présence.

Il salue tout particulièrement les Député-e-s, venu-e-s en nombre.

Les listes des présences et des personnes excusées sont disponibles sur demande et annexées à l'original du procès-verbal.

Le Président explique brièvement que les assemblées de l'Association Glâne Région (AGR), du Cycle d'Orientation de la Glâne (COGL) et du Réseau Santé de la Glâne (RSG) ont été regroupées en une seule soirée en raison d'un calendrier particulièrement chargé ce printemps, mais également afin de permettre aux nouvellement élu-e-s de découvrir la diversité des enjeux et les défis liés aux activités des trois associations.

### 1.2 Ordre du jour

Valentin Bard

**M. Valentin Bard** informe que la convocation ainsi que l'ordre du jour ont été envoyés conformément aux dispositions légales et statutaires.

**M. Valentin Bard** informe que la convocation ainsi que l'ordre du jour ont été envoyés conformément aux dispositions légales et statutaires.

1. Accueil et constitution de l'Assemblée
2. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée du 5 novembre 2025
3. Rapport d'activités 2025
4. Comptes 2025
  - 4.1. Présentation
  - 4.2. Proposition d'affectation du résultat
  - 4.3. Rapport de l'organe de révision
  - 4.4. Rapport de la commission financière
  - 4.5. Approbation
5. Divers

Le Président demande à l'Assemblée si elle souhaite formuler une remarque ou une question concernant l'ordre du jour.

**Aucune observation n'étant formulée, l'ordre du jour est adopté tel que présenté.**



## 1.3 Scrutateur-trice-s

Valentin Bard

Pour cette assemblée, le Président propose les personnes suivantes en qualité de scrutateur-trice-s :

- Mme Géraldine Menétrey, Conseillère communale à Massonnens
- Mme Déborah Büchli, Conseillère communale à Mézières FR

## 1.4 Constitution de l'Assemblée

Valentin Bard

La constitution des Assemblées est définie par les statuts de l'Association Glâne Région. **M. Valentin Bard** rappelle que chaque commune dispose d'une voie par tranche de 500 habitant-e-s. Selon la liste des présences, la répartition est la suivante :

Nombre de communes formant l'assemblée : 14

- Nombre de communes présentes : 13
- Nombre total de voix des membres : 54
- Nombre de voix des communes présentes : 52
- Commune absente : Tornay
- Majorité absolue à : 27 voix.


**La majorité des voix étant représentées, l'Assemblée peut valablement délibérer.**



Il rappelle que seuls les Délégué-e-s des communes sont habilité-e-s à intervenir au nom de leur Conseil communal.

## 2 Adoption du procès-verbal de l'Assemblée du 05.11.2025

Valentin Bard

 20251105\_Procès-verbal signé de la séance de l'Assemblée des délégué-e-s du 05.11.25.pdf

**Le procès-verbal de l'Assemblée du 5 novembre 2025 ne suscite aucune remarque. Il est approuvé à l'unanimité, avec remerciements adressés à son auteure.**



## 3 Rapport d'activités 2025

Valentin Bard

 AGR - Rapport d'activités 2025.pdf

**M. Valentin Bard** informe que le rapport d'activités 2025 a été transmis aux communes pour information. Celui-ci est également disponible sur le site internet de l'AGR.

Il se permet de mettre en évidence quatre points particulièrement significatifs.

### 1. Aménagement et Economie

- M. Bard remercie tout d'abord chaleureusement les membres de cette commission pour le remarquable travail accompli autour du stand de l'AGR, lors du Comptoir de la Glâne, ayant permis de mettre en valeur la région glânoise.
- Il rappelle ensuite qu'en 2025, le Conseil d'État avait approuvé partiellement le plan directeur régional (PDR), tout en renvoyant notamment le dossier relatif aux zones d'activités.
- A ce jour, il a le plaisir d'annoncer que ce PDR sera mis en consultation publique le 22.05.2026. Un avis sera publié dans la Feuille Officielle.
- Sur le fond, les surfaces destinées aux activités ont toutefois dû être revues à la baisse. Les critères relatifs aux conditions d'implantation ainsi qu'au territoire d'urbanisation sont définis de manière très stricte par le plan directeur cantonal, laissant à la région des marges de manœuvre extrêmement limitées.
- En conclusion, M. Valentin Bard se montre néanmoins optimiste, la mise en consultation du PDR constituant une étape importante qui permettra ensuite aux communes concernées de réviser leur PAL et, potentiellement, d'ouvrir de nouvelles zones d'activités.

### 2. Synergie et structure

- Un rapport relatif à l'avenir des trois associations de commune, présentant différentes pistes ainsi que plusieurs scénarios d'évolution, avait été transmis aux communes à la fin de l'année dernière. A cette occasion, les communes avaient validé le principe d'une analyse approfondie portant sur une éventuelle fusion des trois associations de commune.
- M. Bard a le plaisir d'annoncer que la commission a procédé à un appel à intérêt auprès de plusieurs prestataires privées. A l'issue de cette procédure, l'AGR a mandaté l'entreprise BDO SA afin de réaliser cette analyse.
- L'objectif de cette étude est d'obtenir une vision détaillée de cette variante et de permettre au mandataire de mettre en évidence différents éléments, notamment les coûts de transition, les synergies envisageables ainsi que les avantages et inconvénients d'une telle fusion.
- Le dépôt de cette étude est attendu pour la fin de l'année 2026.

### 3. Tourisme, Patrimoine et Culture

- Le Comité de direction a validé, sur préavis de la commission Tourisme, Patrimoine et Culture, la nouvelle stratégie touristique régionale.
- M. Valentin Bard rappelle que la loi sur le tourisme impose aux régions de se doter d'une stratégie touristique. Dans ce cadre, l'AGR a mandaté l'entreprise externe Immotour afin d'élaborer cette réflexion stratégique. Les résultats ont été présentés au Comité de direction en mars 2026.
- Cette stratégie vise notamment à mieux valoriser les richesses et les atouts de notre district, avec plusieurs objectifs prioritaires, parmi lesquels : prolonger la durée des séjours en Glâne, développer un récit commun autour de l'offre touristique régionale et renforcer l'attractivité de la Glâne en tant que destination touristique.
- Enfin, il invite les délégué-e-s à participer à l'assemblée de l'organisation touristique régionale, qui se tiendra le 17 juin 2026.

### 4. Autres commissions

M. Bard relève également le travail accompli par :

- la commission Petite Enfance, qui a procédé à la révision de son règlement relatif à l'attribution des subventions ;
- la commission Mobilité ;
- la commission des Curatelles.

Le détail des activités de l'ensemble de ces commissions figure dans le rapport d'activités.


M. Valentin Bard remercie chaleureusement les membres des différentes commissions pour leur investissement et le travail réalisé, dont les résultats peuvent aujourd'hui être constatés.


Le rapport d'activités n'étant pas soumis au vote, il invite néanmoins les délégué-e-s à formuler leurs éventuelles questions ou remarques. Aucune intervention n'étant demandée, il passe au point suivant de l'ordre du jour.

## 4 Comptes 2025

### 4.1 Présentation

Simon Richoz

 AGR- Message aux comptes 2025.pdf

 AGR-Comptes 2025\_avec calcul des écarts.pdf

M. Simon Richoz présente les éléments essentiels des comptes 2025, tels qu'ils figurent dans les rapports annexés, lesquels font partie intégrante du présent procès-verbal et ont été transmis aux élu-e-s en amont de l'assemblée.


Les comptes 2025 révèlent la situation suivante :

- **Total des charges : CHF 4'220'190.00 ;**
- **Total des revenus : CHF 636'900.00 ;**
- **Contribution communale : CHF 3'886'828.00 ;**
- **Excédent des revenus : CHF 303'538.00** proviennent principalement de charges inférieures aux montants budgétisés dans les secteurs de l'Administration et de la Petite Enfance. A l'inverse, le service des Curatelles a nécessité des ressources supplémentaires par rapport aux prévisions. Pour rappel, compte tenu du résultat favorable attendu dans le domaine de la Petite Enfance, une réduction de CHF 200'000.00 avait déjà été appliquée sur la dernière facture de contribution adressée aux communes à l'automne 2025 ;
- **Compte des investissements : Aucun investissement n'a été réalisé en 2025 ;**
- **Total du bilan : CHF 1'149'917.00 ;**
- **Capital-propre de l'association : CHF 679'363.00 ;**

M. Richoz repasse la parole à M. Valentin Bard pour la proposition d'affectation du résultat.

## 4.2 Proposition d'affectation du résultat

Valentin Bard

 AGR - Tableau de répartition de l'excédent 2025 à ristourner aux communes.pdf

**M. Valentin Bard** rappelle que, lors du dernier exercice, il avait été décidé, pour les trois associations de communes, de ristourner systématiquement aux communes les excédents de revenus réalisés. Pour l'AGR, le montant concerné s'élève à CHF 303'538.00.


**En l'occurrence, le Comité de direction propose aux Délégué-e-s de ristourner un montant de CHF 273'538.00. Cette proposition s'explique par la volonté d'augmenter de CHF 30'000.00 le budget 2026 consacré aux projets touristiques.**

Concrètement, il est prévu d'allouer un soutien financier de CHF 25'000.00 au Circuit Secret de Rue ainsi qu'une contribution de CHF 25'000.00 à la construction d'un Pumptrack à Siviriez. Ces deux demandes de soutien financier ont été émises depuis quelques temps déjà et l'AGR a volontairement différé sa décision, afin de les examiner dans le cadre de la mise en oeuvre de la stratégie touristique régionale.

Le Comité de direction soumet ainsi aux Délégué-e-s la proposition de ristourner aux communes un montant de CHF 273'538.00.

## 4.3 Rapport de l'organe de révision

Valentin Bard

 AGR - rapport de révision 2025.pdf

Avant d'ouvrir la discussion, **M. Valentin Bard** informe les Délégué-e-s que le rapport de l'organe de révision leur a été transmis préalablement afin qu'ils puissent en prendre connaissance en vue de l'approbation des comptes.

Aucune lecture de ce document n'est demandée.

Le rapport est disponible sur le site internet de l'AGR et est également annexé au présent procès-verbal.

M. Bard donne ensuite la parole à M. Julien Ronce, Président de la commission financière, afin qu'il procède à la lecture du rapport de ladite commission.

## 4.4 Rapport de la commission financière

Julien Ronce

**M. Julien Ronce**, Président de la commission financière, procède à la lecture du rapport. Il indique que la commission financière a examiné les comptes 2025 conformément au mandat qui lui a été confié et en application des dispositions de la Loi sur les finances communales (LFCo). La Fiduciaire V. Scaiola conclut que les comptes annuels arrêtés au 31.12.2025 sont conformes à la législation en vigueur.

N'ayant aucun commentaire à formuler sur le rapport de l'organe de révision, la commission recommande à l'Assemblée d'approuver les comptes 2025 tels que présentés.

Au sujet de la proposition d'affectation du résultat, la commission ne formule aucune réserve et préavis à l'Assemblée d'accepter cette affectation de CHF 30'000.00.

M. Ronce remercie les membres du Comité de direction, tout particulièrement Mme Laura Casalderrey et M. Simon Richoz, pour le travail accompli et leur précieuse collaboration.

**M. Valentin Bard** remercie à son tour la commission financière pour l'examen des comptes 2025 ainsi que pour l'élaboration du préavis.

## 4.5 Approbation

Valentin Bard

**M. Valentin Bard** ouvre la discussion de portée générale.

Aucune question ni remarque n'est formulée.

**Deux objets sont soumis au vote de l'Assemblée des délégué-e-s :**

- **le compte de résultat 2025, approuvé à l'unanimité ;**



- la proposition d'affectation du résultat, approuvée à 47 voix contre 5 voix, ces dernières étant celles de la commune de Villaz.

**M. Valentin Bard** adresse ses sincères remerciements aux délégué-e-s pour la confiance, ainsi qu'à toutes les personnes ayant contribué à l'obtention de ce bon résultat.

## 5 Divers

### 5.1 Divers

Valentin Bard

Aucun point divers ni aucune remarque n'ayant été formulé-e par les délégué-e-s, **M. Valentin Bard** annonce que la **prochaine Assemblée constitutive de l'AGR aura lieu le samedi 13 juin 2026.**

### 5.2 Conclusion

Valentin Bard

 20260521\_Présentation\_AD\_AGR.pdf

Le Président clôt la séance à 18h25 en adressant ses chaleureux remerciements à l'ensemble des personnes qui se sont investies au service de l'AGR durant la législature 2021-2026.

Il souligne tout particulièrement l'engagement des membres du Comité de direction qui ne siégeront plus à l'issue de la présente législature et qui ont déjà été chaleureusement remerciés pour le travail accompli, lors de la dernière séance du Comité de direction :

- M. Daniel Droux, Mézières
- M. Patrick Mayor, Villorsonnens
- M. Philippe Dubey, Ursy
- M. René Gobet, Siviriez.

**M. Bard** exprime également sa reconnaissance aux autres membres du Comité de direction, des commissions ainsi qu'au personnel de l'AGR pour leur précieux engagement. Il remercie par ailleurs la presse et les invité-e-s de leur présence.

Annexes :

- Liste des présences
- Procès-verbal de l'Assemblée des délégué-e-s du 05.11.2025
- Rapport d'activités 2025
- Message aux comptes 2025
- Comptes de résultats 2025\_avec écarts
- Rapport de l'organe de révision et comptes 2025
- Rapport de la Commission financière
- Présentation PowerPoint

  
Valentin Bard

Préfet

  
Simon Richoz

Directeur AGR